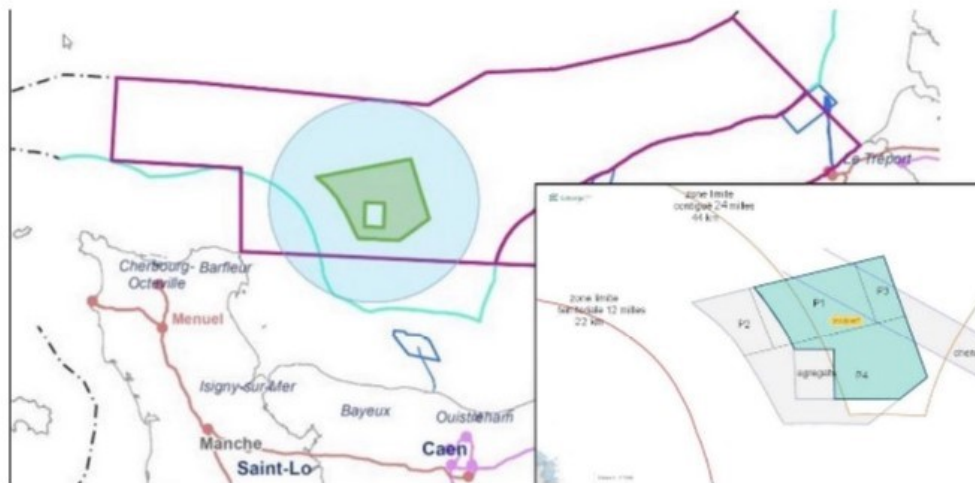


# Vers un cinquième parc éolien en Normandie

**EN DÉPLACEMENT** samedi sur le chantier du parc éolien en mer de Saint-Nazaire, qui sera le premier à entrer en service l'an prochain, le Premier ministre Jean Castex a confirmé le souhait du gouvernement de lancer un nouveau projet en Normandie.

« La zone au large de Barfleur est propice au développement de l'éolien en mer. Compte tenu des caractéristiques de la zone retenue à l'issue du débat public pour l'appel d'offres lancé l'an passé, l'État annonce qu'il saisira la Commission nationale du débat public sur un éventuel second projet au sein de cette même zone », précise le ministère de la Transition écologique.

Il n'y a pas encore d'échéance précise, pas plus que de puissance envisagée.



→ Sur cette carte, la zone en vert représente les 500 km<sup>2</sup> proposés pour des parcs éoliens en mer à l'issue du débat public. La cartouche, en bas à droite, correspond à la proposition avancée par l'association Eolarge, qui rogne cette zone côté ouest, vers Barfleur, et au sud.

## Un appel d'offres au large de Barfleur

Trois parcs avaient déjà été attribués en 2012 et 2015 en Normandie lors des premiers appels : Fécamp et Courseulles, dont les travaux débutent et qui sont livrables en 2023 et 2024, et Fécamp, encore en développement, attendu pour 2024 également.

Un appel d'offres est en cours pour un quatrième parc, dénommé Centre-Manche, au large de Barfleur.

Pour le moment, le gouver-

nement a prévu de démarrer dans les prochaines semaines des campagnes d'études en mer pour un point zéro sur l'état de l'environnement sur les 500 km<sup>2</sup> en Manche Est et mer du Nord », relève le ministère de la Transition écologique.

Le quatrième parc normand, objet de l'appel d'offres lancé le 4 décembre, n'occupera qu'un tiers de cette zone. D'une capacité installée de 1 GW, ce parc devrait être opérationnel à l'horizon 2028-2029. Six candidats (1) ont été

présélectionnés et participent à une phase dite de dialogue concurrentiel. La désignation du lauréat est attendue dans le courant de l'année prochaine.

## Mutualisation du raccordement

Pour le cinquième parc, le gouvernement estime que la zone de Barfleur présente plusieurs avantages. Sur le plan technique, la zone est propice à l'installation d'éolien posé. Quelques études géophy-

siques et géotechniques sont encore prévues d'ici l'été 2022.

La zone, ajoute le ministère de la Transition écologique, a été repoussée à 32 km des côtes, « limitant fortement l'impact paysager ». L'enjeu pour la pêche est, ajoute-t-il, modéré. Ce n'est pas, on le sait, l'avis des pêcheurs. Et les riverains, au travers de l'association Eolarge, sont eux aussi très vigilants (NDLR, voir ci-dessous).

Une mutualisation partielle du raccordement des deux projets sera aussi possible. Un

raccordement en courant continu, qui permettra d'en minimiser l'impact environnemental.

## Pérenniser la filière industrielle

En visitant le chantier du parc de Saint-Nazaire, le Premier ministre, accompagné par Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée à l'Industrie, a aussi insisté sur les retombées économiques.

« En 2020, l'éolien en mer a représenté plus de 4 800 emplois en France, une progression de 60 % en un an. » Outre les sites de General Electric à Saint-Nazaire et Cherbourg, pour les nacelles et les pales, les usines de Siemens-Gamesa vont bientôt ouvrir au Havre. « Une activité qui sera pérennisée par les marchés à l'export et les futurs projets éoliens en mer », observe le gouvernement.

Jean LAVALLEY

(1) Les candidats sont Eoliennes en Mer Manche-Normandie (EDF Renouvelable et Maple Power, une joint-venture d'Enbridge), Iberdrola Renovables France, Ocean Winds (ENGIE et le portugais EDFPR), Shell, le consortium formé par les groupes Total et RWE, et celui associant Vattenfall, Wpd et la Banque des Territoires.

## Pour Eolarge, « c'était dans les tuyaux »

**YVES ASSELINE**, maire de Réville et membre fondateur de l'association Eolarge qui s'est constituée pour fédérer les vigilances autour du projet de quatre-vingts éoliennes au large de Barfleur, n'est pas surpris par l'annonce du gouvernement. « C'était dans les tuyaux et nous avions réclamé que l'État se positionne sur ce cinquième parc normand. »

L'association s'est d'abord mobilisée sur la question de l'atterrage du quatrième parc. Deux possibilités étaient évoquées par RTE, en charge de cette partie du projet : Le Havre et la côte ouest du Cotentin. C'est cette dernière qui a été retenue. « Le point précis n'est pas encore défini, mais ce sera du courant continu, dont l'impact sur l'environnement sera moins important qu'avec du courant alternatif. Le courant sera ensuite évacué vers le poste du Menuel. »

De gros volumes sont en revanche nécessaires pour des raisons économiques, ce qui ouvrirait la possibilité d'un raccordement mutualisé d'environ 2 GW avec un deuxième parc.

Eolarge a aussi beaucoup travaillé sur la localisation du parc. Des parcs en fait. « Nous avons remis au préfet de la



→ David Margueritte et Yves Asseline, il y a un an, autour du projet du quatrième parc éolien.

Manche, le 28 juillet, une proposition sur une zone de 316 km<sup>2</sup>, sur les 500 retenus, qui permet d'y installer deux parcs. Elle élimine en revanche la partie sud, trop contraignante pour la pêche, et éloigne un peu plus le projet, à 44 km de Barfleur. »

## Une proposition pour 316 km<sup>2</sup>

« 32 km, c'est trop près », insiste encore Yves Asseline qui souligne que la plupart des projets, en Europe du Nord, sont plutôt situés à 50 km des côtes. « Cela remettait en cause l'inscription des tours Vauban au patrimoine mondial de l'Unesco. Et si ce label avait

été retiré, ce ne sont pas seulement les tours de Saint-Vaast-la-Hougue, mais onze autres sites en France qui l'auraient perdu. »

Il cite l'exemple des docks de Liverpool, dont l'inscription a été annulée à cause de la construction d'un stade, et des menaces qui avaient plané sur le Mont-Saint-Michel autour du projet éolien terrestre de Casrouges. « La candidature des plages du Débarquement aurait aussi sérieusement été compromise. »

En attendant l'élaboration par l'État du cahier des charges du futur parc, Eolarge poursuit ses discussions en direct avec les six candidats.

J.L.

## SOCIÉTÉ. La Chaudrée propose un repas gratuit tous les jours

### « Nous étions les seuls ouverts »

**INTERVIEW**  
**Béatrice Lechatreux**  
présidente de La Chaudrée

**Vous avez été fermés pendant deux semaines au mois d'août, comment se sont débrouillés vos bénéficiaires ?**

On s'est arrangés avec la Mosquée et l'itinérance pour apporter de la nourriture directement sur la « jungle ». On donnait beaucoup de riz, du poulet. Ils cuisinaient sur place. Et pour les autres bénéficiaires, Conscience humanitaire et la Croix-Rouge ont pris le relais. On a fait une pause parce que beaucoup de nos bénévoles sont grands-parents, donc ils ont leurs petits-enfants et partent en vacances.

**Manquez-vous de bénévoles ?**

Non, on a 45 bénévoles en tout. Et il en faut six minimum par service. Souvent, ils viennent une fois par semaine, de 14 h 30 à 19 heures. On a une bonne équipe. Par contre, on recherche un service civique depuis janvier. Quelqu'un de disponible pour aider, pour

faire la gestion des stocks...

**Et manquez-vous de moyens ?**

Non plus. On va chercher des légumes tous les jeudis à la Verdura, un maraîcher de Saint-Vaast-la-Hougue, une fois par semaine, gratuitement. Là, ils nous en ont donné 360 kg. La boulangerie Meslin nous donne du pain tous les jours et La Marine ses invendus.

**« On recherche un service civique »**

**Comment préparez-vous vos menus ?**

Je fais en fonction de ce qu'on a. Tous les soirs, je prépare le menu du lendemain. J'essaie de varier.

**Quel impact a eu la pandémie sur votre activité ?**

Maintenant, on fait deux services et les personnes sont assises en quinconce. Pour le nombre de personnes, c'est fluctuant. Pendant le premier confinement, on était les seuls ouverts, alors on a parfois servi



→ Béatrice Lechatreux.

170 personnes. Après, certains étaient logés donc venaient moins. Et puis en ce moment, il y a du travail sur le marché de l'emploi.

**Est-ce que ce sont toujours les mêmes qui viennent vous voir ?**

Non, on a des anciens qui ont trouvé une solution et des nouveaux qui arrivent. On les remarque vite. Ils ont parfois du mal à passer le pas. Certains appellent deux-trois fois avant de venir. Une fois ici, ils se sentent vite à l'aise.

Propos recueillis par Victor FIEVRE